COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018 DELIBERATION N° 4

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le 08 juin 2018

Le Maire

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents: M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE; Mme JUZAN par Mme DUHART; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04); Mme MEYZENC par Mme DURRUTY; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. le Maire,

<u>OBJET</u>: <u>ADMINISTRATION GENERALE</u> – Renouvellement partiel du Conseil d'administration du fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures

Le fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures (BPBC) a été créé par la Ville de Bayonne par décision de son conseil municipal du 19 juillet 2017.

Ses statuts prévoient à l'article 7 :

- « Le Conseil d'administration se compose de vingt-six membres au maximum :
- le Maire de Bayonne qui siège en qualité de Président d'honneur ;
- douze membres choisis parmi le conseil municipal de Bayonne ;
- treize membres qualifiés au plus représentant des mécènes et/ou des personnalités issues de la société civile qui doivent avoir une compétence particulière dans les domaines d'activité de Bayonne Pays Basque Cultures.

Les membres choisis parmi le conseil municipal sont désignés par le conseil municipal. Les treize représentants de la Ville de Bayonne sont nommés pour la durée de leur mandat municipal. En cas de vacance pour quelque cause que ce soit, un représentant de la Ville de Bayonne sera remplacé par le Conseil municipal qui désignera l'un de ses membres pour la durée du mandat restant à courir... »

Conformément à cet article, la démission de Madame Véronique Wagner du conseil municipal ne lui permet plus de siéger au conseil d'administration de Bayonne Pays Basque Cultures (BPBC) au titre des représentants du conseil municipal de la Ville de Bayonne et nécessite donc la désignation d'un élu du conseil municipal.

Jean-Claude Iriart est proposé pour occuper le poste désormais vacant.

En conséquence, il est proposé de désigner Monsieur Jean-Claude Iriart au qualité de membre du collège « élus » au sein du conseil d'administration du fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures (BPBC), en remplacement de Madame Véronique Wagner.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne